



Pont d'adhérence minéral pour supports liés au ciment

- brun-rouge pour un meilleur contrôle du travail
- classe de matériau de construction A1



APPLICATIONS

- pour la formation de fortes liaisons des supports au sol, par ex. lors de la pose de pierres naturelles en lit épais ou de chapes composées à base de ciment
- pour la fabrication d'une couche de contact sur supports en ciment et terrazzo
- au sol, à l'intérieur et à l'extérieur

PROPRIÉTÉS

- Bonne adhérence
- résistant au gel et étanche à l'eau après le durcissement
- minéral
- À durcissement normal
- facile à mettre en œuvre
- Régulation du comportement d'absorption du support

COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- Granulats quartzeux selon DIN EN 12620
- additifs d'amélioration de l'adhérence du support
- additifs de régulation et d'amélioration des propriétés du produit et de sa mise en œuvre

SUPPORT

- Le support doit être porteur, propre et exempt de résidus entravant l'adhérence.



MISE EN OEUVRE

Température	■ Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à +30 °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.
Mélange / Préparation / Traitement	■ En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre. ■ Mélanger avec un agitateur ad hoc jusqu'à obtenir un produit uniforme sans grumeaux, laisser reposer brièvement puis mélanger à nouveau. ■ Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.
Mise en oeuvre	■ Appliquer le pont d'adhérence sur toute la surface du support à l'aide d'une brosse de rue. ■ Immédiatement après cette opération, appliquer le revêtement suivant selon l'épaisseur de couche nécessaire « frais sur frais » dans le pont d'adhérence. ■ Si par contre la chape de ciment à prise rapide quick-mix SZE doit être appliquée ultérieurement, respecter un temps d'attente d'env. 24 heures pour le pont d'adhérence.
Temps de mise en oeuvre	■ env. 45 minutes ■ Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi. ■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.
Séchage / Durcissement	■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Revêtement de finition	■ Recouvrir avec soin les surfaces et les composants adjacents (par ex. fenêtres, tablettes de fenêtre, etc.) Éliminer immédiatement les salissures par nettoyage à l'eau.

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.
- Peut être stocké pendant au moins 12 mois après la date de fabrication, dans l'emballage d'origine.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- consommation : env. 2,5 kg/m²
- rendement : env. 14,5 l enduit frais par 25 kg/sac



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Couleur	brun rouge
Granulométrie	0 – 4 mm
Consommation d'eau	env. 5,5 l par 25 kg/sac
Résistance à la compression	≥ 30 N/mm ²
Temps de mélange	env. 3 minutes
Temps de maturation	env. 3 minutes
Durée de traitement	env. 45 minutes

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin. ■ La fiche de données de sécurité disponible sous www.strasser-systeme.de contient de plus amples informations.
Élimination	■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates) ■ Mettre au rebut conformément à la réglementation. ■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage. ■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.